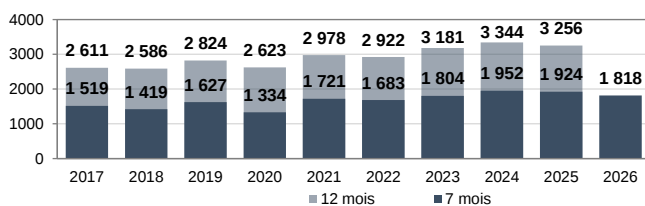


En juillet 2026, les forces de l'ordre ont enregistré 228 accidents corporels en outre-mer, soit -21 % par rapport à juillet 2025. On dénombre dans ces accidents :

17 tués (11 dans les DROM et 6 pour les autres territoires), soit 12 tués de moins par rapport à juillet 2025 ;
282 blessés (228 dans les DROM et 54 pour les autres territoires), soit -24 % par rapport à juillet 2025.

Accidents corporels
enregistrés par les forces de
l'ordre, sur voie ouverte à la
circulation publique



**Bilan depuis le début de l'année
2026**

1 818 accidents
corporels à fin juillet

-6% par rapport à 2025

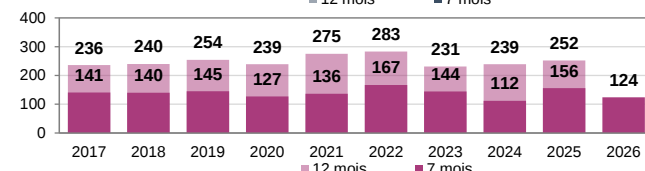
124 tués
à fin juillet

-21% par rapport à 2025

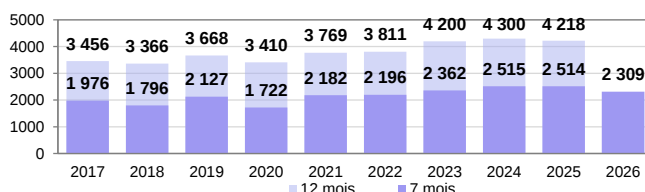
2 309 blessés
à fin juillet

-8% par rapport à 2025

Personnes tuées
dans les 30 jours après
l'accident



Blessés
dans les accidents enregistrés
par les forces de l'ordre



	Juillet*		Ces 3 derniers mois**		Ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	17	-41%	51	-29%	220	-22%
Blessés BAAC	282	-24%	917	-14%	4 013	-7%

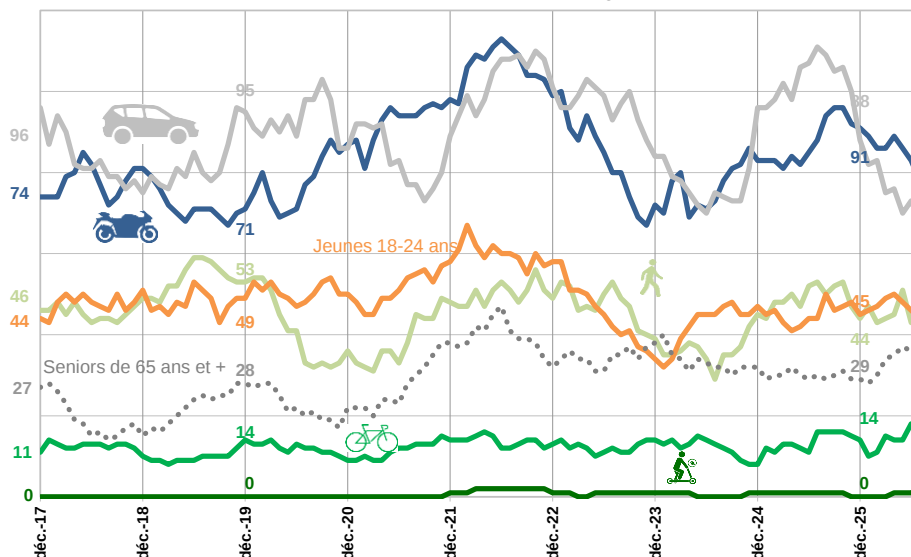
* Juillet 2026 par rapport à juillet 2025

** Cumul 3 mois de mai 2026 à juillet 2026 par rapport au cumul 3 mois de mai 2025 à juillet 2025

*** Cumul 12 mois de août 2025 à juillet 2026 par rapport au cumul 12 mois de août 2024 à juillet 2025

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM, COM-NC
Données définitives jusqu'en 2025, données BAAC provisoires arrêtées au 07/08/2026 pour l'année 2026

Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois selon les usagers



**Nombre de personnes tuées cumulé sur
12 mois établi en**

Juillet 2026

% par rapport à l'année 2019

2 RM
78 ; +10%
VL
68 ; -28%

Piétons
45 ; -15%
Jeunes 18-24 ans
44 ; -10%

Sénior 65 ans et plus
36 ; +29%

Cyclistes
14 ; +0 tué(s)
Usagers d'EDPm
2 ; ns

Évolution du cumul des blessés BAAC sur ces 12 derniers mois par rapport à un an auparavant

	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Modes doux *	+4%	+15%	
2 RM *	-3%	-10%	-46%
Automobilistes	-6%	-14%	-57%

* Modes doux : Piétons, EDP, Cyclistes - 2 RM : Cyclomoteuristes, Motocyclistes
ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM, COM-NC
Données définitives jusqu'en 2025, données BAAC provisoires arrêtées au 07/08/2026 pour l'année 2026

Tableau détaillé du mois de juillet 2026 par rapport à un an auparavant

Tendance ces trois derniers mois :

- dans les **départements et régions d'outre-mer**, la tendance est à la baisse pour les tués (-42%) et pour les blessés enregistrés (-13%) ;
- sur les **autres territoires d'outre-mer**, la tendance est à la hausse pour les tués (+5%) et à la baisse pour les blessés enregistrés (-18%).

Départements et régions d'outre-mer (DROM)

	Juillet		Ces 3 derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés BAAC	Tués		Blessés BAAC		Tués		Blessés BAAC	
	Nombre	Nombre	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart
Total	11	228	30	-22	753	-113	149	-45	3 402	-175

Par mode de déplacement

Piétons	3	23	9	+1	89	-20	37	-3	402	+31
EDPm	1	6	1	+1	23	-7	2	+1	133	+1
Cyclistes	0	11	3	-1	44	+15	10	-3	151	-13
2RM	4	80	8	-9	282	-31	55	-7	1 202	-59
Automobilistes	3	85	8	-14	265	-74	41	-28	1 301	-149

** Cumul 3 mois de mai 2026 à juillet 2026 par rapport au cumul 3 mois de mai 2025 à juillet 2025
*** Cumul 12 mois de août 2025 à juillet 2026 par rapport au cumul 12 mois de août 2024 à juillet 2025
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM
Données définitives jusqu'en 2025, données BAAC provisoires arrêtées au 07/08/2026 pour l'année 2026

Collectivités d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie

	Juillet		Ces 3 derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés BAAC	Tués		Blessés BAAC		Tués		Blessés BAAC	
	Nombre	Nombre	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart
Total	6	54	21	+1	164	-36	71	-18	611	-111

Par mode de déplacement

Piétons	2	4	3	-1	12	-7	8	-5	58	+5
EDPm	0	1	0	+0	2	-1	0	+0	13	+8
Cyclistes	1	3	2	+1	5	-6	4	+1	29	+10
2RM	0	18	4	-2	80	-5	23	-3	264	-34
Automobilistes	3	21	12	+6	50	+7	27	-15	159	-75

** Cumul 3 mois de mai 2026 à juillet 2026 par rapport au cumul 3 mois de mai 2025 à juillet 2025
*** Cumul 12 mois de août 2025 à juillet 2026 par rapport au cumul 12 mois de août 2024 à juillet 2025
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : COM-NC
Données définitives jusqu'en 2025, données BAAC provisoires arrêtées au 07/08/2026 pour l'année 2026

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.
Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) qui contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.
Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.
Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.
Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Méthodes de traitement des données pour l'Outre-mer

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Le baromètre mensuel
Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.
Les données sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAXy concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs de 2025 ont été intégrés à partir du baromètre de mai 2026.**
L'export à partir de TRAXy est réalisé à une date précisée dans la source ; le bilan est provisoire. Aucune estimation n'est calculée sur ces données dont l'effectif est faible.

Labellisation
L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2026 les données labellisées des DROM.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR :
<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>